



**Le mot de Madame
le Bâtonnier Paule THINES
et Madame le Vice-Bâtonnier Sendegül ARAS**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Vous serez déçus de ne pas trouver dans la Newsletter les derniers potins.

En revanche, vous y trouverez toutes les informations nécessaires à votre pratique, classées par rubriques, tant sur les aspects techniques, que sur la formation ou les événements de notre Barreau.

Sur 1267 inscrits 870 d'entre vous la consultent régulièrement, encore un petit effort, cliquez !

Le tout numérique, auquel nous allons finir par accéder de façon volontaire ou de façon contrainte, nécessite désormais que vous soyez titulaires d'une clé RPVA pour effectuer l'ensemble des communications RPVA et opérations CARPA.

Les adresses mails : Gmail, orange, etc... sont vouées à disparaître.

Il s'agit d'une obligation imposée par le CNB pour la sécurité de nos échanges et de nos opérations.

Nous vous invitons donc d'ores et déjà à anticiper.

Vous trouverez toutes les explications détaillées dans les rubriques ci-dessous.

Notre Conseil de l'Ordre du 17 novembre 2025 sera exclusivement consacré à la venue des impétrants, au nombre de 50 cette année.

Nous sommes heureuses de constater que notre barreau est toujours aussi attrayant et sommes impatientes de les accueillir.

Vos bien dévouées,

**Rappel : Assemblée Générale de l'Ordre et de la
CARPA – 5 novembre 2025**

L'Assemblée Générale de l'Ordre se tiendra le 5 novembre à 18h00, suivie de celle de la CARPA à 18h30.

Cet événement est un moment clé de la vie du Barreau, offrant un espace d'information, d'expression et de participation à la gouvernance.

C'est l'occasion de prendre connaissance des décisions, projets et orientations stratégiques, ainsi que d'élire ou renouveler deux administrateurs de la CARPA.

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Convocation Ordre

Convocation CARPA

Pouvoir Ordre

Pouvoir CARPA

Convocation à l'Assemblée Générale électorale du Conseil de l'Ordre et des représentants des Avocats Honoraires et du Jeune Barreau les 24 et 25.11.2025

ÉLECTIONS ORDINALES

24&25 novembre 2025



Renouvellement partiel des membres du
Conseil de l'Ordre et des membres
consultatifs
élections de 8h00 à 12h30
Salle Baumann / Ordre des Avocats
Strasbourg

VOTEZ !

Renouvellement partiel des
membres du Conseil de l'Ordre et
des membres consultatifs.

**⚠ Clôture du registre des
candidatures le 20 novembre à
17h30**

Circulaire de
convocation

Sécurité numérique

**Attention à l'utilisation d'adresses e-mail non
sécurisées**

Le Barreau de Strasbourg vous met en garde contre l'utilisation d'adresses e-mail grand public (type Gmail, Yahoo, etc.).

Un grand nombre d'entre elles ne sont pas sécurisées et ne répondent pas aux normes RGPD.

Dans l'ère du numérique, de nombreuses informations sensibles circulent par e-mail, et des cas de piratage ou de perte de données ont déjà été constatés en raison de l'utilisation de ces adresses non professionnelles.

Ces services analysent les données hébergées et sont soumis au droit américain (FISA), permettant aux autorités d'y accéder.

Leur utilisation est donc incompatible avec le secret professionnel et les exigences de confidentialité de la profession.

Le Barreau de Strasbourg recommande l'usage d'outils sécurisés mis à disposition par le Conseil national des barreaux :

- e-Mail Avocat pour vos échanges confidentiels,
- e-Drive et e-Partage sécurisé pour stocker et partager vos documents en toute sûreté.

Protégez vos données et celles de vos clients : utilisez une messagerie professionnelle sécurisée.

Campagne de courriels frauduleux usurpant l'identité de cadres de la Police nationale et de magistrats

Le Conseil National des Barreaux relaie une alerte transmise par la Police nationale concernant une vague de courriels frauduleux actuellement en circulation sur tout le territoire.

Ces messages usurpent l'identité de cadres de la Police nationale ou de magistrats et visent à tromper des avocats, entreprises ou professionnels du chiffre pour obtenir des données confidentielles ou des paiements.

Mesures de vigilance :

- Ne répondez jamais à un courriel suspect, même signé d'un nom connu.
- Vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur : seules les adresses @gouv.fr sont officielles.
- N'ouvrez pas les pièces jointes et ne cliquez sur aucun lien douteux.
- En cas de doute, contactez directement le SIRASCO financier : dnpj-sirasco-financier@interieur.gouv.fr

En savoir plus

Commandez votre clé RPVA : elle sera nécessaire pour vos managements de fonds CARPA dès janvier 2026

À partir de janvier 2026, la CARPA déploie **e-MDF**, un logiciel en ligne destiné à simplifier la gestion des managements de fonds et renforcer la sécurité des échanges.

- **Fini le papier** : saisie, consultation des affaires et transmission des justificatifs se feront entièrement en ligne.
- **Sécurité renforcée** : les RIB seront téléchargeables directement depuis le portail, réduisant les risques de fraude.
- **Clé RPVA obligatoire** : l'accès au logiciel se fera uniquement via cette clé. Les confrères qui n'en disposent pas encore doivent la commander rapidement (lien CNB).
- **Transition complète** : les anciens dispositifs seront désactivés ; toutes les affaires en cours et passées basculeront sur la nouvelle plateforme.
- **Accompagnement prévu** : tutoriels et assistance de la CARPA seront mis à disposition.



Rappel

Le 28 novembre, E-BARREAU V1 laissera définitivement place au nouvel E-BARREAU

[En savoir plus](#)

[Tutoriels](#)

Evolution plateforme GAV

Vous recevrez par mail le nom du mis en cause, le motif de la garde à vue et le numéro de dossier

Désormais, au moment où vous confirmez votre intervention pour une garde à vue, un mail vous sera adressé avec les informations suivantes :

- Numéro de dossier
- Identité du justiciable
- Faits reprochés
- Lieu d'intervention

⚠ Sécurité de vos boîtes mail :

Nous vous rappelons l'importance de veiller à ce que votre messagerie soit sécurisée et conforme aux normes RGPD.

Site du Barreau de Strasbourg

Annuaire

Nous vous rappelons de mettre à jour vos informations professionnelles sur Barotech. Cela permettra que toutes les données apparaissent correctement sur notre site, grâce à la liaison entre les deux services.

De plus, vous aurez bientôt accès au numéro de case directement depuis l'annuaire du Barreau, dans les semaines à venir.

Modèles de contrats de collaboration interactifs disponibles sur le site de l'Ordre

Afin de faciliter vos démarches administratives, le Barreau met désormais à disposition des formulaires interactifs pour compléter vos **contrats de collaboration** ou de domiciliation.

Ces outils ont été conçus pour **faciliter la saisie, limiter les erreurs** et accélérer le traitement de vos demandes.

Ils sont dès à présent accessibles dans l'espace dédié sur le site du Barreau.

[ICI](#)

Mise à jour des annonces professionnelles

Le Barreau de Strasbourg met à disposition sur son site un espace dédié aux annonces professionnelles publiques.

Cet espace a pour objectif de faciliter :

- la publication de demandes de collaboration pour les jeunes diplômés,
- la location de bureaux,
- la recherche de stages ou d'alternances,

et **désormais, la diffusion de "notes aux confrères" : chacun d'entre vous peut publier une communication de son choix à l'ensemble des confrères.**

Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de ne manquer aucune information importante.

N'hésitez pas également à y déposer vos propres annonces via le lien ci-dessous, afin qu'elles soient publiées dans les différentes sections prévues à cet effet.

Formations

Autonomie bancaire des femmes : qu'en est-il soixante ans après la loi de 1965 ?
28 novembre 2025

[En savoir plus](#)

AAPPE – Colloque 2025 : Procédure civile : Insécurité Juridique
12 décembre 2025

[Lien d'inscription](#)

Formation IJA le 7 novembre



[En savoir plus](#)

25èmes ASSISES NATIONALES DES AVOCATS D'ENFANTS le 5 et 6 décembre - Barreau de Grasse

[En savoir plus](#)

Formation UJA le 18 novembre

Formation en présentiel à Strasbourg
AIDE JURIDICTIONNELLE : Pratiques de A à Z
UJA
Animée par Me Anaïs FUCHS
Avocate au Barreau de Strasbourg
MARDI 18 NOVEMBRE 2025 DE 12H À 14H
En présentiel, Salle Baumann
Maison des Avocats (Strasbourg)
FNUJA LES JEUNES AVOCATS
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Cette formation pourra valider 2 heures au titre de la formation continue.

TARIFS :
Plein tarif : 25 €
Adhérents UJA : gratuit

INSCRIPTION :
QR code
Inscription sur le site de la FNUJA + Paiement en ligne sur HelloAsso

[En savoir plus](#)

Retrouvez toutes nos formations ici, sur le site du Barreau de Strasbourg [→](#)

[Formations](#)

Documentation

Le Conseil National des Barreaux publie un guide sur le droit de l'environnement réalisé par son groupe de travail dédié. Ce document met en lumière le rôle essentiel de l'avocat dans les enjeux environnementaux et propose des outils pratiques pour mieux comprendre et traiter ce contentieux en pleine évolution.

En savoir plus

Retour en images

Rencontre bilatérale des délégations française et allemande du Conseil des Barreaux Européens (CCBE) à la Maison de l'Avocat.



Table ronde avec le tribunal administratif en présence de Madame la Présidente Nathalie Tiger-Winterhalter et Monsieur le premier Vice-Président Michel Richard.

Tournoi de football inter-barreaux –
Trophée Lucien Felli
L'équipe du Barreau de Strasbourg
s'est classée 4^e sur 9 lors de cette
nouvelle édition du tournoi.
Un moment confraternel, riche en
émotions et porté par une même
volonté de gagner.



Espace syndicats

La billetterie pour la revue de l'UJA est enfin disponible !

La Revue de l'UJA STRASBOURG SAVERNE qui aura lieu Samedi 22 Novembre
2025 à 20h à l'Illiade, ILLKIRCH GRAFFENSTADEN



Billetterie

La prochaine visite du Musée des avocats aura lieu le : **vendredi 28 novembre
de 14h à 17h.**

Les confrères intéressés peuvent s'inscrire par téléphone au
03.88.37.12.66



**Ordre des Avocats
de Strasbourg**

3 rue du Général Frère
67000 Strasbourg

[Se désinscrire](#)

Bastien PADOVAN
Chargé de communication
[communication@ordre-
avocats-strasbourg.fr](mailto:communication@ordre-avocats-strasbourg.fr)

